

Les normes affectent les travailleurs



Les normes sont présentes partout dans notre vie quotidienne

Initialement associées à la sécurité et à l'interopérabilité des produits, leur portée s'est étendue à un large éventail de questions telles que la santé et la sécurité au travail, les compétences et la formation, la prestation de services et la vie privée au travail. Beaucoup de ces domaines sont au cœur du travail des syndicats.

Le potentiel d'une norme



Les normes internationales et européennes jouent un rôle croissant

non seulement dans l'économie, mais aussi dans l'organisation de la production et dans les conditions de travail. De bonnes normes peuvent améliorer les conditions de travail - par exemple des normes pour des équipements de travail en sécurité. Les normes européennes peuvent contribuer à la convergence vers le haut, ce qui signifie que les travailleurs des pays où les exigences sont moins strictes et / ou la législation est faible bénéficieraient de meilleures normes.



Nous voulons faire en sorte que les normes créent des conditions de travail de la plus haute qualité et respectent le dialogue social et les conventions collectives.

- qui restent la meilleure voie vers des pratiques de travail équitables. La CES soutient le développement de normes de haute qualité pour les produits et services qui promeuvent le savoir-faire avancé des travailleurs européens et la création de nouvelles opportunités d'emploi de qualité. Cela implique également de lutter contre les mauvaises normes, en particulier lorsqu'il existe un risque d'atteinte aux conventions collectives établies et au droit du travail.



Les normes sont de plus en plus utilisées comme «réglementation douce»

Cela signifie que les autorités se réfèrent souvent aux normes dans la législation, ce qui leur confère de facto un statut juridique, même si les normes elles-mêmes sont des produits commerciaux volontaires.

Il faut participer

Souvent, les syndicats ne sont pas représentés sur la scène de la normalisation.



Cela peut être dû à la faible sensibilisation du mouvement syndical sur ce que les normes peuvent faire, au manque de ressources à investir dans leur élaboration et au manque de coopération avec les organismes nationaux de normalisation. L'établissement de bonnes relations interactives avec votre organisme national de normalisation peut être le premier pas vers une meilleure collaboration: par exemple, des consultations régulières sur les problèmes concernant les travailleurs dans les nouvelles normes.

Comment la CES peut-elle vous aider?

La CES représente la voix des syndicats européens et des travailleurs sur la normalisation.

Nous influençons l'élaboration des normes de plusieurs manières:



Par une participation effective

au niveau politique en faisant entendre notre voix auprès des organes directeurs des organisations européennes de normalisation, de la Commission européenne et d'autres parties prenantes de la société européenne.



L'implication directe

de nos experts aux comités techniques de normalisation.



Nous proposons des formations

aux experts syndicaux participant aux comités techniques et favorisons la mise en réseau des représentants des travailleurs impliqués dans les activités de normalisation. Nous informons également les syndicats des nouveaux développements en matière de normalisation.

Comment s'impliquer?

- 1 Par la participation directe et active aux comités de normalisation**, les représentants des syndicats peuvent faire entendre leur voix lors de la préparation de la norme. Ils apportent une expertise pertinente des secteurs concernés et contribuent à une représentation équilibrée.
- 2** La CES encourage vivement tous les représentants des organisations membres intéressés par le monde des normes à **prendre contact avec nous !** De même, si vous souhaitez soulever une question dans laquelle vous pensez que la CES devrait s'impliquer, contactez-nous.
- 3** La CES encourage ses organisations nationales affiliées à se rapprocher de leurs organismes nationaux de normalisation respectifs en vue de coopérer en matière de normes ayant un impact sur les travailleurs. N'hésitez pas à contacter votre organisme national de normalisation pour lui demander tout nouveau projet de normes concernant les travailleurs (et leurs conditions de travail), et comment vous pouvez vous impliquer.